Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 358 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 250 à 500 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

			ANALYSE DES EQUILIBRES FINANCIERS FONDAMENTAUX			
En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate	OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT	Ratios de structure	Moyenne de la strate	
222	620	796	TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT = A	en % des produits CAF		
222	620	771	PRODUITS DE FONCTIONNEMENT CAF			
121	337	273	dont : Impôts Locaux	54,29	35,49	
-14	-40	49	Fiscalité reversée par les groupements à fiscalité propre	-	-	
8	21	70	Autres impôts et taxes	3,38	9,10	
68	189	155	Dotation globale de fonctionnement	30,50	20,18	
26	72	80	Autres dotations et participations	11,58	10,41	
0	1	3	dont : FCTVA	0,14	0,42	
4	11	63	Produits des services et du domaine	1,76	8,13	
188	525	639	TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT = B	en % des charges CAF		
177	494	601	CHARGES DE FONCTIONNEMENT CAF			
71	197	217	dont : Charges de personnel	39,87	36,11	
46	128	205	Achats et charges externes	25,86	34,07	
2	5	11	Charges financières	1,05	1,89	
35	98	73	Contingents	19,76	12,17	
2	6	19	Subventions versées	1,16	3,23	
34	96	157	RESULTAT COMPTABLE = A - B = R			
			OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		-	
150	418	403	TOTAL DES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT = C	en % des	en % des ressources	
30	84	73	dont : Emprunts bancaires et dettes assimilées	20,07	18,17	
23	65	104	Subventions reçues	15,61	25,88	
1	3	9	Taxe d'aménagement	0,66	2,27	
12	34	40	FCTVA	8,16	9,89	
0	0	0	Retour de biens affectés, concédés,	0,00	0,00	
190	530	414	TOTAL DES EMPLOIS D'INVESTISSEMENT = D	<u>en % de</u>	en % des emplois	
174	486	317	dont : Dépenses d'équipement	91,77	76,60	
16	44	76	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	8,23	18,44	
0	0	2	Charges à répartir	0,00	0,59	
0	0	0	Immobilisations affectées, concédées,	0,00	0,00	
40	112	11	Besoin ou capacité de financement résiduel de la section d'investissement = D - C			
0	0	0	+ Solde des opérations pour le compte de tiers			
40	112	11	= Besoin ou capacité de financement de la section d'investissement = E			

Source DGFIP 1/3

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 358 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 250 à 500 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

-6	-16	146	Résultat d'ensemble = R - E		
			AUTOFINANCEMENT	en % des p	roduits CAF
47	131	172	Excédent brut de fonctionnement	21,12	22,31
45	126	170	Capacité d'autofinancement = CAF	20,30	22,03
29	82	93	CAF nette du remboursement en capital des emprunts	13,27	12,13
			ENDETTEMENT	en % des produits CAF	
67	186	525	Encours total de la dette au 31 décembre N	30,03	68,19
66	184	512	Encours des dettes bancaires et assimilées	29,63	66,41
66	184	512	Encours des dettes bancaires net de l'aide du fonds de soutien pour la sortie des emprunts toxiques	29,63	66,41
17	49	87	Annuité de la dette	7,86	11,31
62	174	721	FONDS DE ROULEMENT		

Source DGFIP 2/3

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 358 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 250 à 500 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

			ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE				
		Les bases im	posées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur dél	ibérations			
Bases nettes imposées au profit de la commune				Réductions de base accordées sur délibérations			
En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate	Taxe	En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate	
7	18	218	Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants)	-	-	-	
131	367	816	Taxe foncière sur les propriétés bâties	0	0	0	
72	200	121	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0	0	0	
0	0	0	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	-	-	-	
0	0	0	Cotisation foncière des entreprises	0	0	0	
	•		Les taux et les produits de la fiscalité directe locale		-		
Produits des impôts locaux et compensations réformes fiscales			Taxe	Taux voté (%)	Taux moyen o	le la strate (%)	
1	4	24	Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants)	20,13	11,20		
70	195	281	Taxe foncière sur les propriétés bâties (avant application du coefficient correcteur)	53,02	34,41		
			Effet du coefficient correcteur :				
16	44	-	>>> Communes sous-compensées (+)	-	-		
0	0	-	>>> Communes surcompensées (-)	-	-		
85	239	-	Taxe foncière sur les propriétés bâties (après application du coefficient correcteur)	-	-		
0	0	-	Allocation compensatrice de foncier bâti - réduction 50% valeur locative des établissements industriels (méthode comptable)	-	-		
34	94	46	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	47,22	38,12		
0	0	0	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	0,00	0,00		
0	0	0	Cotisation foncière des entreprises	0,00	0,00		
0	0	-	Allocation compensatrice de cotisation foncière des entreprises - réduction de 50% valeur locative des établissements industriels (méthode comptable)	-	-		
			Les produits des impôts de répartition et la fraction de TVA				
Produits	des impôts de ré	partition	Taxe				
0	0	0	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	-		-	
0	0	0	Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau	-			
0	0	0	Taxe sur les surfaces commerciales	-		-	
Fraction de TVA			Taxe				
0	0	0	Fraction de TVA (uniquement pour la Ville de Paris)	-		-	

Source DGFIP 3/3